



LONG LE CATELET

Au Paradis des Pêcheurs de Long

5, Rue Grande Rue - Mairie de Long le Catelet - LONG LE CATELET

Tél. : 06-75-66-36-64 (tel:06-75-66-36-64) - Fax : 06-75-66-36-64 - Email : jnfossati@orange.fr (mailto:jnfossati@orange.fr)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 2ème catégorie : 500 m

- Les Planques
- Canal d'assèchement

Etangs : 18 hectares

- Etang les Communes
- Etangs de la Grande Hutte
- Etang des Croupes
- Etang à truites
- Etang des Cloques

Membres du bureau

Président

FOSSATI Jean-Noël

Vice-Président

DANIEL Sylvain

Trésorier

FOSSATI Marie-Thérèse

Secrétaire

LADRIERE Tanguy

Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

Services

- Ponton personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique
- Pêche embarquée
- Pêche en "Float Tube"

Document non contractuel - Edité le 27/07/2024

Présentation

L'association "Au Paradis des Pêcheurs de Long" vous propose plusieurs étangs. Toutes les pêches sont possibles sur le secteur : blanc, carnassier, carpe de jour et de nuit. L'association offre également la possibilité de pêcher en barque ou en float-tube. La Somme située en bordure des lots de pêche de l'association est également accessible. Plusieurs campings sont situés à proximité immédiate des sites de pêche.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Pêche de nuit :

- Camping sauvage en famille interdit
- séjour de pêche de nuit limité à 4 jours (3 nuits) maximum sur le poste
- Seul le biwy couleur kaki ou camouflage est autorisé
- Camping car ou véhicule utilitaire servant d'abri pour la nuit interdit.
- Pêche à la carpe en batterie interdite sur et entre les pontons.
- Lignes tendues en face du poste .

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	110.00€	91.00€	26.00€	40.00€	7.00€	16.00€	35.00€
OPTIONS							
Carpe de nuit	30.00€	30.00€	-	-	-	-	-
Pêche embarquée	80.00€	80.00€	-	-	-	10.00€	30.00€
Timbre urne	-	40.00€	-	-	-	-	-
Float-tube	50.00€	50.00€	-	-	-	10.00€	30.00€

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Agence postale - Mairie - 5, Grande Rue - 80510 Long le Catelet - 03 22 31 82 50

Bar Brasserie "Chez François" - 4, GRANDE RUE - 80510 Long le Catelet - 03-22-25-05-85 / 09-67-62-05-85

Gamm'Vert Airaines - AVENUE CARNOT - 80270 AIRAINES - 03-22-29-40-06

NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - Mr Pascal Newstead - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert - 06-80-78-02-92

Règlement

CAMPING ET BAINNADE INTERDITS

Heures d'accès au marais :

De l'ouverture de la chasse au 31 Juillet : 6 H.

Août : 7 H.

Septembre : 8 H.

Octobre : 8 H 30.

Du 1er Novembre au 28 Février : 9 H.